



CONTRE LE BLOCAGE DES SALAIRES ET LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Grève et manifestation **Mardi 4 février**

Clermont-Ferrand, lundi 27 janvier 2025

Les annonces scandaleuses s'enchaînent chez Michelin.

Après avoir décidé, en novembre 2024, de sacrifier près de 1400 emplois à Cholet et Vannes, l'entreprise a annoncé, mercredi 23 janvier, des **"augmentations" de salaires indécentes.**

Ces deux décisions correspondent à la même logique : Augmenter les profits coûte que coûte pour verser toujours plus de dividendes aux actionnaires.

Depuis l'annonce de Michelin concernant nos salaires, de nombreux salariés, de toutes les catégories professionnelles, ont exprimé leur insatisfaction.

Dans plusieurs sites des travailleurs ont décidé de répondre collectivement : à MMS-La Combaude, à E4-Ladoux, à Chantemerles, à GRV, ... mais aussi à Bourges ou Roanne.

La seule solution pour mettre un coup d'arrêt à ces politiques de destruction de notre pouvoir d'achat et de licenciements est que nous soyons encore plus nombreux à exprimer notre mécontentement.

La lutte sur les salaires est liée à celle contre la fermeture des usines.

Et une mobilisation dans plusieurs usines, renforcerait la lutte de nos camarades de Vannes et Cholet.

Vannes / Cholet : Une colère légitime !

Lors de l'annonce de la fermeture des usines de Vannes et Cholet, Michelin avait prévu une prime de licenciement ridicule de 35 000 €.

Mercredi 23 janvier, lors du troisième cycle de réunion de négociation du PSE, la direction s'est contentée d'ajouter 5 000 € pour aboutir à 40 000 €.

Au total, c'est moins que ce qui avait été accordé à nos camarades de la Roche/Yon en 2020, avant la flambée des prix.

Les salariés de Vannes et Cholet ont ressenti cela comme une provocation et ont immédiatement cessé le travail.


Jeudi 23 et vendredi 24, les deux usines étaient à l'arrêt.

Des assemblées générales rassemblant 100 travailleurs à Vannes et 250 à Cholet ont décidé de continuer leur mobilisation.


Mardi 4 Février **Rassemblement à 12h00** **Place des Carmes**

Avec les travailleurs concernés par les fermetures qui viendront manifester à Clermont-Ferrand

Suite aux annonces salariales scandaleuses de la direction de Michelin à l'issue des réunions des "Nao", **la CGT a adressé mercredi 22 janvier le courrier suivant aux dirigeants de l'entreprise**, Messieurs Menegaux et Chapot, ainsi qu'à Messieurs Anstett et Robbe pour le service du Personnel.



COORDINATION DES SYNDICATS CGT MICHELIN
Place de la Liberté – Maison du Peuple
63000 CLERMONT-FERRAND
☎ 04 73 36 07 71 - ✉ cgt.michelin@wanadoo.fr



Clermont-Ferrand, le 22 janvier 2025

Objet : Demande de négociation sur la rémunération après réouverture des NAO

Madame, Monsieur,

La coordination des syndicats CGT Michelin a pris connaissance de votre convocation au "GT rémunération" prévue le 3 avril 2025.

Dans le contexte actuel, où les quatre premiers coefficients sont au niveau du SMIC (11,88 €), et malgré les bons résultats obtenus par Michelin, nous constatons que les salaires des agents, collaborateurs et cadres stagnent tandis que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Il est désormais indispensable de revaloriser les salaires afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés, qui est continuellement mis à mal par la hausse des prix du gaz, de l'essence, des assurances et des produits de première nécessité.

Le pouvoir d'achat des salariés ne peut continuer à se dégrader alors qu'ils créent chaque jour, par leur engagement et leur savoir-faire, la valeur et assurent la pérennité de l'entreprise.


Dans ce contexte, nous considérons que la tenue du groupe de travail "GT rémunération" ne peut se substituer aux Négociations Annuelles Obligatoires. Il est essentiel d'engager un dialogue respectueux et constructif avec les salariés, notamment en ce qui concerne les coefficients les plus bas, qui se situent en deçà des dernières augmentations du SMIC.

Par conséquent, nous demandons officiellement la réouverture des NAO dans un délai maximal de 15 jours, avec la participation d'au moins quatre représentants syndicaux. Comme vous le savez, la frustration et la colère montent chez les salariés, et nous avons observé une augmentation significative des mouvements sociaux depuis le 16 janvier.

Nous attendons de votre part une réponse favorable à notre demande et l'ouverture de négociations salariales permettant à l'ensemble des salariés de vivre dignement de leur travail. À ce jour, nous sommes encore loin du salaire décent que M. Ménégaux prône.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Romain BACIAK
DSC CGT



Grève les 2 et 4 Février

La CGT Michelin maintient par ailleurs son appel illimité à la grève.

**Rassemblement Mardi 4 Février
à 12h00 Place des Carmes**